

# Swisscanto (LU) Equity Fund Sustainable Digital Economy AT

Actions | à capitalisation | Mars 2026 - Communication à caractère promotionnel

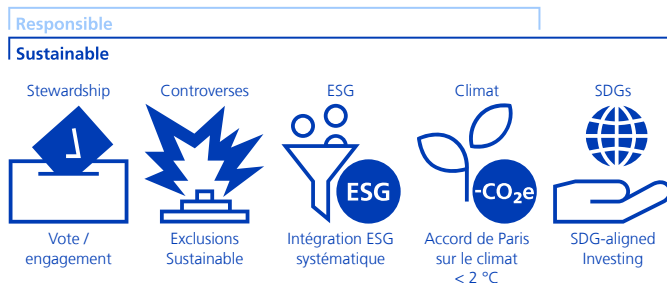
## Description du fonds

Le fonds investit dans des actions d'entreprises du monde entier qui, en raison des contributions positives de leurs produits/services/méthodes de production, favorisent la transformation numérique dans de nombreux secteurs de l'économie en vue de créer un avenir plus durable, en utilisant une approche propriétaire SDG-aligned-Quality.

Ces entreprises ont le potentiel de connaître une croissance avancée (SDG-aligned) et peuvent se distinguer par un rendement du capital attractif (Quality).

## Politique de durabilité

Lors de la mise en œuvre de la politique de durabilité, une distinction est faite entre les deux caractéristiques « Responsible » et « Sustainable ». Selon la caractéristique, les approches de durabilité énumérées ci-dessous sont appliquées. Des informations supplémentaires sur la politique de durabilité se trouvent dans les explications.



## Swisscanto Sustainability Rating

haut **A** B C D E F G bas

## Profil/Adéquation

Ce produit convient aux investisseurs qui

- disposent d'un horizon de placement à long terme.
- souhaitent mettre l'accent sur les entreprises qui contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, en lien avec la transformation numérique en cours dans l'économie, tout en participant à l'évolution du marché international des actions.
- sont intéressés par une croissance élevée du capital.
- compte tenu de la thématique d'investissement, sont disposés à accepter d'importantes fluctuations de cours à court terme par rapport au marché mondial des actions.

## Indicateur de risque

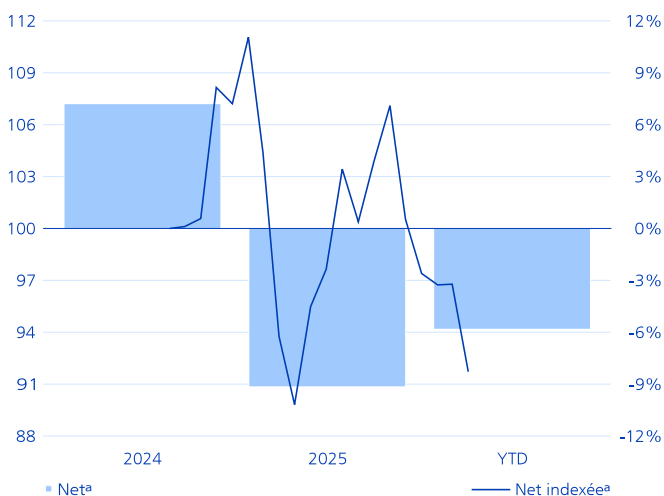
bas 1 2 3 4 5 6 7 haut

## Données relatives au fonds

NAV par part (31.03.2026)	EUR 93.07
VNI max. sur 52 sem. (27.10.2025)	EUR 109.97
VNI min. sur 52 sem. (22.04.2025)	EUR 84.92
Domicile du fonds	Luxembourg
Monnaie de référence classe	EUR
Monnaie du fonds	EUR
Clôture exercice annuel	31.03.
N° de valeur	136501387
ISIN-No	LU2851596440
Bloomberg	SWIESAT LX
Date de lanc. de la cat. de parts	27.08.2024
Date de lancement du fonds	27.08.2024
Première mesure de la performance	01.09.2024
Taille de la classe (en Mio)	EUR 34.83
Actif net du fonds (en Mio)	EUR 130.63
Parts en circulation	374'181.403
Benchmark	MSCI® World TR Net
SFDR	Article 9
Comm. forfait. de gest. (fl. fee) p.a.	1.80%
Total Expense Ratio p.a.	1.85%
Swinging Single Pricing	Oui
Société de gestion	Swisscanto Asset Management International S.A., Luxembourg
Gestion de portefeuille	Zürcher Kantonalbank
Banque dépositaire	CACEIS BANK SA

# Performance

## Performance indexée et performance en %<sup>1</sup>



Evolution de valeur indexée (échelle de gauche). Evolution de valeur en pourcentage par an (échelle de droite).

## Performance en %<sup>2</sup>

Depuis	Net <sup>a</sup>	Brut <sup>b</sup>	Benchmark
1 mois	-5.22	-5.08	-4.05
3 mois	-5.83	-5.40	-1.71
1 an	-2.18	-0.35	11.47
Début p.a.	-5.31	-3.55	8.66

## Performance annuelle en %<sup>1,2</sup>

Année	Net <sup>a</sup>	Brut <sup>b</sup>	Benchmark
YTD	-5.83	-5.40	-1.71
2025	-9.16	-7.46	6.77
2024	7.21	7.88	8.68

## Chiffres relatifs au risque annualisés/réalisés

	1a
Volatilité fonds	14.88%
Volatilité benchmark	10.46%
Beta	1.24
Sharpe Ratio	-0.29
Jensen's Alpha	-15.2%
Information Ratio	-1.70

## Données de portefeuille

	Fonds	BM
Nombre de positions	72	1'311
Nombre de placements directs	72	n.a.
Liquidité disponible	4.65%	n.a.

<sup>1</sup> Année/période: Depuis la première mesure de la performance ou sur les 5 ou 10 dernières années/périodes au plus.

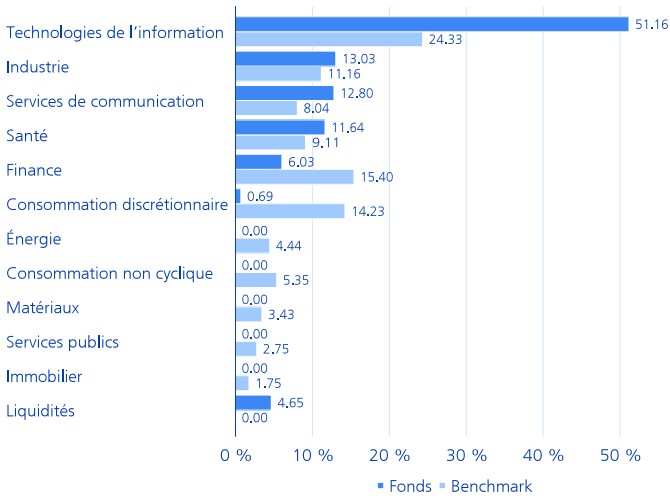
<sup>2</sup> Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

<sup>a</sup> L'accroissement de valeur net indiqué s'entend après déduction de toutes les commissions de fonds régulières. Tous les coûts éventuels qui en découlent, et qui peuvent être directement prélevés sur la fortune du fonds, sont publiés dans le prospectus de vente du fonds.

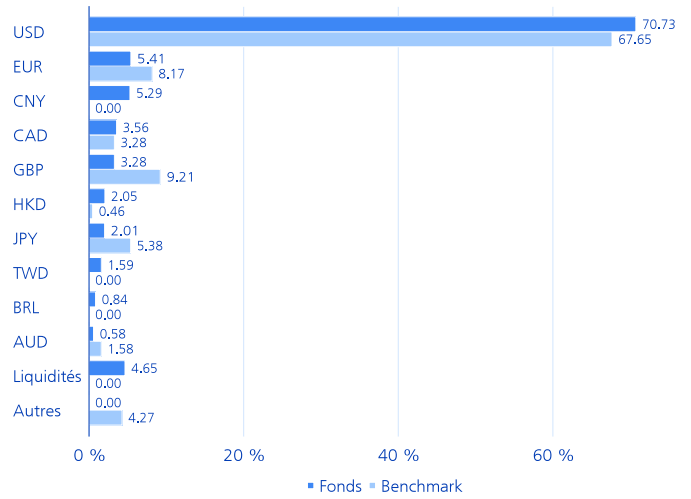
<sup>b</sup> L'accroissement de valeur brut indiqué représente l'évolution avant déduction de toutes les commissions de fonds régulières.

# Breakdowns

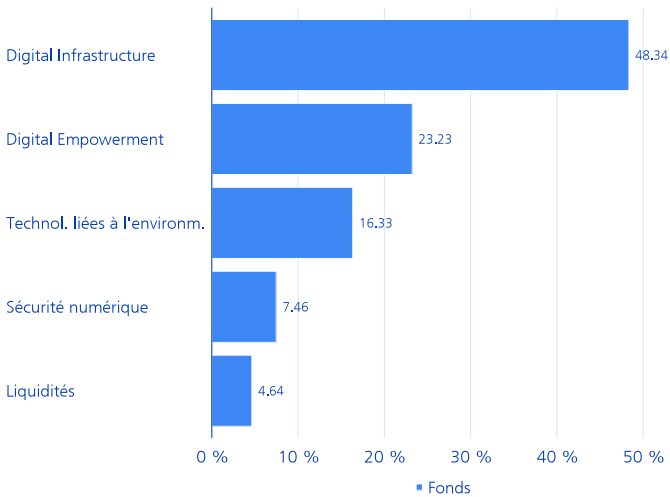
## Allocation par secteur en % \*



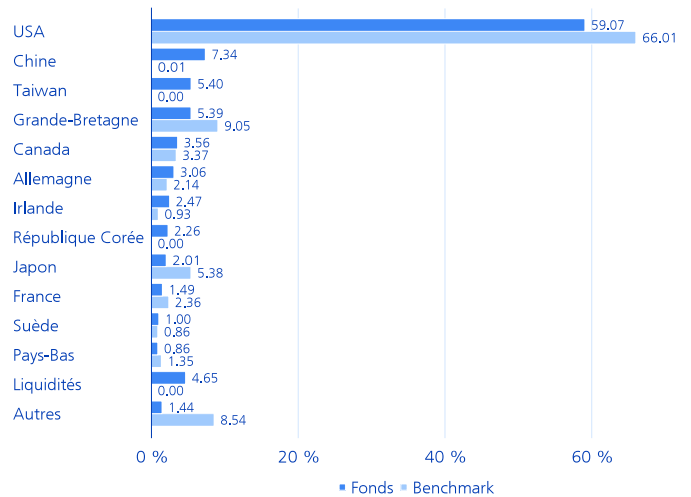
## Allocation par monnaie en % \*



## Allocation par thème d'investissement en % \*



## Allocation par pays en %



## Positions principales en %

	Fonds	BM
NVIDIA Corp	3.82	5.03
TSMC Ltd	3.82	0.00
Alphabet Inc	3.67	3.64
Broadcom Inc	2.47	1.66
Amphenol Corp	2.35	0.18
Palo Alto Networks Inc	2.34	0.15
Halma PLC	2.33	0.02
AT&T Inc	2.31	0.24
Rogers Communications Inc	2.29	0.02
Samsung Electronics Co Ltd	2.26	0.00

## Allocation par OOD in %

	Fonds
SDG 3: Bonne santé et bien-être	11.60
SDG 6: Eau propre et assainissement	0.28
SDG 7: Énergie propre et d'un cout abordable	21.96
SDG 8: Travail décent et croissance économique	9.15
SDG 9: Industrie, innovation et infrastructure	48.55
SDG 11: Villes et communautés durables	1.23
SDG 12: Consommation et production responsables	2.07
SDG 14: Vie aquatique	0.35
SDG 15: Vie terrestre	0.16

\* Les indications sur les répartitions se trouvent dans le commentaire sur le fonds.

# Explications de la politique de durabilité

## Caractéristiques de durabilité

Lors de la mise en œuvre de la politique de durabilité, deux caractéristiques sont distinguées, chacune appliquant différentes approches de durabilité. La caractéristique « Responsable » inclut généralement l'application de critères d'exclusion, l'analyse ESG systématique comme partie intégrante du processus d'investissement et une réduction de l'intensité en CO<sub>2</sub>e des investissements. La caractéristique « Sustainable » inclut généralement, en plus des approches susmentionnées, l'application d'exclusions encore plus étendues et se concentre sur les SDG et ESG Leaders. Pour plus d'informations sur l'application des approches de durabilité, veuillez consulter les explications ci-dessous.

## Stewardship - Vote / engagement



En tant qu'actionnaire, nous nous engageons activement dans un dialogue continu avec les directions des entreprises. Ce dialogue s'inscrit dans le cadre des directives d'engagement de la gestion des actifs de la Zürcher Kantonalbank. Les entreprises sont notamment tenues de formuler des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre, de les mettre en œuvre de manière cohérente et d'en rendre compte de manière transparente. Nos activités et nos directives d'engagement sont publiés sur <https://www.zkb.ch/fr/accueil/asset-management/durabilite/investment-stewardship.html>. Nos directives de vote se fondent sur les principes suisses et internationaux de gouvernance d'entreprise ainsi que sur les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (UN PRI). Dans ce portefeuille, nous votons de manière exhaustive sur les actions. Notre comportement de vote est consultable à l'adresse suivante : <https://swisscanto.com/voting>

## Controverses - Exclusions Sustainable



L'application de critères d'exclusion étendus est une partie intégrante de la caractéristique de durabilité « Sustainable » adoptée par l'Asset Manager. En complément des exclusions prévues par SVVK-ASIR, sont exclues les entreprises impliquées dans : l'extraction d'uranium, de gaz naturel\* ou de pétrole\*, l'exploitation de centrales à énergie fossile (> 5% du chiffre d'affaires), l'extraction de charbon (hors production métallurgique)\*, les réserves de charbon\*, la fabrication de réacteurs nucléaires\*, la fabrication d'armes et de munitions, la technologie militaire, la production automobile\* (sauf exceptions justifiées), la production d'avions\*, les compagnies aériennes\* et de croisière\*, l'exploitation d'installations nucléaires\*, le génie génétique (libération d'OGM\* et médecine humaine), la pêche\*, l'aquaculture\* et la forsterie\* non durables, l'élevage intensif, la fabrication de tabac et de produits du tabac, la production d'alcool (> 5% du chiffre d'affaires), la pornographie, les jeux d'argent (> 5% du chiffre d'affaires), l'exploitation des enfants, l'huile de palme non certifiée (> 50% RSPO) et les violations du Pacte mondial des Nations Unies. Des critères d'exclusion étendus s'appliquent également aux États. En plus des exclusions éventuelles basées sur les directives du SVVK-ASIR, sont exclus les États : classés comme « not free » dans les rapports annuels « Freedom in the World » publiés par Freedom House Washington, DC), en raison d'un faible niveau de démocratie ou de liberté; présentant un niveau élevé de corruption (score CPI < 35 selon l'indice de perception de la corruption ou le « Corruption Perceptions Index; CPI » de Transparency International); appliquant la peine de mort; augmentant la part d'énergie nucléaire (part totale > 50%)\* dans leur mix énergétique; allouant un budget militaire est élevé (> 4% du PIB); n'ayant pas ratifié l'Accord de Paris sur le climat\*, le Traité de non-prolifération nucléaire (NPT) et/ou la Convention sur la biodiversité (CBD)\*. L'élaboration de la liste d'exclusion prend également en compte des dimensions de risque socio-économiques telles que le blanchiment d'argent et la corruption. \*Exceptions peuvent être faites pour les Green et Sustainability Bonds.

## ESG - Intégration ESG systématique



L'analyse systématique des critères ESG fait partie intégrante du processus d'investissement actif, l'objectif étant d'identifier à un stade précoce les risques et les opportunités liées aux tendances ESG. Les critères ESG complètent l'analyse financière pure et permettent d'aboutir à des décisions d'investissement plus éclairées.

## Climat - Accord de Paris sur le climat < 2 °C



Conformément à l'Accord de Paris sur le climat, l'activité d'investissement du portefeuille est orientée vers une réduction de l'intensité en CO<sub>2</sub>e des investissements d'au moins 4% par an. L'objectif de la stratégie d'investissement est basé sur l'intensité en CO<sub>2</sub>e de l'univers d'investissement à la fin de 2019.

## SDGs - SDG-aligned Investing



Cette approche mise sur les rendements en investissant dans des entreprises et des États ayant un impact positif sur la société (appelés SDG Leaders). Les SDG Leaders utilisent leur pouvoir d'investissement pour développer des produits et services respectueux de l'environnement et socialement responsables. Ils contribuent ainsi à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies (SDGs).

## Informations complémentaires

Des explications supplémentaires, complémentaires spécifiques aux produits concernant les approches de durabilité appliquées se trouvent dans les documents juridiques déterminants sur [products.swisscanto.com](https://products.swisscanto.com).

## Approches de durabilité

Les approches de durabilité s'appliquent à tous les actifs ou à une partie substantielle des actifs. Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans le prospectus, le contrat de fonds ou les directives d'investissement.

## CO<sub>2</sub>e

Les équivalents CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e) sont une unité permettant d'uniformiser l'effet climatique des gaz à effet de serre que sont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le gaz hilarant (N<sub>2</sub>O) et les gaz à effet de serre fluorés (CFC). Tous ces gaz ont une durée de séjour différente dans l'atmosphère et ne contribuent à l'effet de serre dans la même mesure.

## ESG

Le sigle ESG représente les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernement d'entreprise (G).

## SVVK-ASIR

L'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) est un regroupement d'investisseurs institutionnels créé en 2015. L'association fournit des services à ses membres afin qu'ils puissent orienter leurs décisions de placement sur l'environnement, la société et l'économie.

## Swisscanto Sustainability Rating

Le Swisscanto Sustainability Rating fournit des informations sur le degré de durabilité actuel du portefeuille. Il est calculé à partir des valeurs des fortunes collectives et des titres individuels contenus dans le portefeuille et réparti en sept catégories de durabilité, allant de A (niveau le plus élevé) à G (niveau le plus bas). Pour calculer le rating, nous évaluons les entreprises et les Etats de manière dédiée sur les 4 piliers de notre recherche en durabilité : secteurs d'activité controversés (Controversy), gestion d'entreprise durable (ESG), émissions de gaz à effet de serre (Climate) et impact des produits sur l'environnement et la société (Sustainable Purpose). Le classement de durabilité de Swisscanto est recalculé une fois par trimestre.

## MSCI® ESG

Bien que les fournisseurs de données de la Zürcher Kantonalbank, notamment MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « Parties ESG »), obtiennent des informations (les « Informations ») auprès de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document, et ces Parties rejettent expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris concernant la valeur marchande et la pertinence pour un usage particulier. Les Informations sont destinées exclusivement à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit, ni servir de base ou de composante pour quelque instrument financier, produit ou indice financier que ce soit. De plus, aucune des Informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou à quel moment les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG ne saurait être tenue responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris la perte de bénéfices), même si elles avaient été avisées de la possibilité de tels préjudices.

# Commentaires sur le fonds

## Investisseurs visés - Désignation

Tous les investisseurs

## Investisseurs visés - Description

La tranche A est proposée à tous les investisseurs. La deuxième lettre « T » précise que la tranche réinvestit ses dividendes (à thésaurisation). Une commission forfaitaire de gestion est débitée.

## Commission forfaitaire de gestion (CFG)

La CFG sert à rémunérer l'administration et la direction du fonds, l'Asset Management et, quand elle est rémunérée, la distribution du fonds ainsi que la banque dépositaire pour les services fournis.

## Total Expense Ratio (TER)

Le Total Expense Ratio (TER) désigne les coûts annuels qui sont continuellement imputés aux actifs du fonds et est exprimé en pourcentage des actifs du fonds. L'indication correspond au niveau du TER au cours du dernier exercice clôturé et ne garantit pas un niveau similaire à l'avenir. Pour les classes d'actions de fonds domiciliés au Luxembourg, lancées au cours des 12 derniers mois, le TER attendu est indiqué.

## Swinging Single Pricing (SSP)

Correction situationnelle à la hausse ou à la baisse de la valeur d'inventaire retenue pour le calcul du prix d'émission et de rachat selon que les émissions de parts ou les rachats l'emportent, le facteur (swing) de la correction s'orientant sur le montant des frais encourus par le fonds de placement lors de l'ajustement du portefeuille aux flux entrants ou sortants (neutralise les frais encourus par le fonds lors de l'ajustement des actifs aux flux entrants et sortants). L'évolution de valeur indiquée (brute/nette) peut comprendre un rajustement du swing pricing.

## Benchmark de référence

Il s'agit ici uniquement d'un benchmark de référence. La performance du fonds ne dépend aucunement du benchmark, en particulier en ce qui concerne la composition du portefeuille.

## Conditions de licence des fournisseurs de données externes

MSCI n'offre aucune garantie ou ne fait aucune déclaration expresse ou implicite, et sa responsabilité ne saurait être engagée de quelque façon que ce soit, à l'égard des données MSCI contenues dans le présent document. Les données MSCI ne doivent pas être redistribuées ou utilisées comme base pour d'autres indices, tout titre ou produit financier. Ce rapport n'a pas été approuvé, cautionné, révisé ou produit par MSCI. Aucune des données MSCI n'est destinée à constituer un conseil en placement ou une recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) une quelconque décision de placement et ne saurait être considérée comme telle.

## Explication des risques généraux

Les placements comportent des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement. Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations de change. Les risques de garde et de contrepartie représentent également des risques importants. Nous vous renvoyons à la description détaillée des différents risques mentionnés dans le prospectus de vente.

## Indicateur de risque

Les données historiques utilisées pour calculer la catégorie de risque et de rendement ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de déduire le profil de risque futur. La catégorie de risque et de rendement indiquée peut très bien être soumise à des modifications. La catégorie de risque la plus

faible ne peut être assimilée à un placement sans risque. Il n'y a ni garantie sur le capital ni protection du capital. Le risque de perte de capital est supporté par l'investisseur.

#### **Remarques sur les décompositions**

- Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.
- L'allocation des émetteurs selon les thèmes d'investissement est basée sur une recherche thématique propriétaire, résultante d'une évaluation basée sur des données qui peuvent inclure des estimations. L'allocation ne sont pas nécessairement basé sur la classification NACE/GICS.

#### **Allocation par ODD en % (sur la base de positions)**

Positions de portefeuille dans des émetteurs qui contribuent positivement à la réalisation d'un ou plusieurs des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, pondérées par l'allocation du portefeuille. Si le produit ou le service d'un émetteur contribue à plus d'un objectif, la position est attribuée en fonction des proportions de revenus affectant chaque ODD.

#### **Allocations du portefeuille**

Toutes les allocations se réfèrent aux capitaux investis du fonds ajustés à 100%. Les petits écarts des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. La pondération du marché monétaire peut comprendre l'exposition synthétique de la stratégie de couverture des actions.

#### **Volatilité**

La volatilité est une mesure statistique du risque qui indique à quel point les rendements absolus d'un placement ou d'un portefeuille fluctuent en moyenne par an autour de leur valeur moyenne.

#### **Beta**

Indique la marge de fluctuation relative d'un titre par rapport au marché global. Elle mesure la sensibilité du titre par rapport à ses variations de cours vis-à-vis du marché global. Si la valeur est comprise entre 0 et 1, la variation de cours est plus faible que celle du marché. Si le bêta est supérieur à 1, la variation de cours du titre est en moyenne supérieure à celle du marché. Si elle est inférieure à 0, cela décrit une performance du cours du titre contraire à celle du marché. A 0, on ne peut identifier aucune dépendance.

#### **Sharpe Ratio**

Le ratio de Sharpe est une mesure de la performance qui indique le rendement excédentaire corrigé du risque (différence entre le rendement du portefeuille et le rendement sans risque) par rapport au risque de placement encouru (volatilité).

#### **Jensen's Alpha**

L'alpha de Jensen mesure le rendement supplémentaire qui est obtenu par rapport à un placement passif comparable (c'est-à-dire un placement avec un risque de marché ou bêta identique). L'alpha de Jensen sert à évaluer la performance d'un Portfolio Manager. Il se distingue du rendement relatif (rendement excédentaire) qui n'est pas corrigé du risque.

#### **Information Ratio**

Le ratio d'information montre le rapport entre la sous-performance ou la surperformance et l'erreur de suivi. Il indique combien de rendement supplémentaire ou de baisse du rendement a été généré par unité de risque actif encouru ou dans quelle mesure le risque actif a payé grâce à un rendement plus élevé.

#### **Efficace Liquidités**

Sous Liquidités, nous indiquons la liquidité effective de tous les comptes bancaires en %. Les liquidités en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie du fonds et additionnées.

#### **Investissement direct**

Sous Nombre de placements directs (placements détenus directement), nous indiquons la somme de tous les placements individuels sans les positions individuelles des fonds cibles Swisscanto.

#### **SFDR**

Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant les obligations d'information liées à la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

#### **Certification ISO**

L'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank possède la certification ISO 9001. La marque de garantie ISO 9001 certifie que les ayants droit possèdent un système de gestion remplissant les exigences d'un modèle normatif reconnu et certifié/évalué avec succès par l'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de Management (SQS).

## Mentions juridiques

Le présent document est destiné à des fins informatives et publicitaires. Il est destiné à la distribution en Suisse et ne s'adresse pas aux investisseurs d'autres pays. Il ne constitue pas une offre ou une recommandation d'achat, de détention ou de vente d'instruments financiers ou de fourniture de prestations, et ne constitue pas non plus la base d'un contrat ou d'une obligation de quelque nature que ce soit.

Le présent document n'est pas un prospectus ni une feuille d'information de base. Les produits et services décrits dans le présent document ne sont pas disponibles pour les US Persons conformément aux réglementations applicables. Le présent document contient des informations générales et ne tient pas compte des objectifs de placement personnels, de la situation financière ou des besoins particuliers d'une personne précise. Il convient de vérifier soigneusement la compatibilité des informations avec la situation personnelle avant de prendre une décision d'investissement. Pour l'évaluation des conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres, il est recommandé de se faire conseiller par des spécialistes.

Le document a été établi par la Zürcher Kantonalbank avec la diligence d'usage en affaires et peut contenir des informations provenant de sources tierces soigneusement sélectionnées. La Zürcher Kantonalbank ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité des informations contenues dans ce document et décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation du document ou des informations qu'il contient.

Il est précisé que les éventuelles informations relatives à la performance historique ne constituent pas un indicateur de la performance actuelle ou future, et que les éventuelles données de performance indiquées lors de l'émission ou du rachat de parts de fonds peuvent ne pas tenir compte des commissions et frais prélevés.

En ce qui concerne les informations sur la durabilité, il convient de noter qu'il n'existe pas de cadre généralement accepté ni de liste universellement applicable de facteurs à prendre en compte pour garantir la durabilité des investissements en Suisse.

Les informations sur les aspects liés à la durabilité conformément au règlement de divulgation (UE) 2019/2088 pour les fonds Swisscanto selon le droit luxembourgeois sont disponibles sur le site Internet suivant : <https://www.swisscanto.com/int/fr/legal/sustainability-disclosures.html>.

Les seules sources d'information faisant foi pour l'acquisition de parts de fonds Swisscanto sont les documents actuels sur les fonds (p. ex. conditions contractuelles, prospectus de vente, feuilles d'informations de base ainsi que rapports de gestion), qui peuvent être obtenus sur [www.swisscanto.com](http://www.swisscanto.com), auprès de Swisscanto Direction de Fonds SA, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, (qui représente également les fonds Swisscanto luxembourgeois), ou dans toutes les agences de la Zürcher Kantonalbank. L'agent payeur en Suisse pour les fonds Swisscanto luxembourgeois est la Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich. Les opinions et évaluations contenues dans ce document concernant des titres et/ou des émetteurs n'ont pas été préparées conformément aux réglementations relatives à l'indépendance des analystes financiers et constituent donc des communications promotionnelles (et non des analyses financières indépendantes). En particulier, les employés responsables de ces opinions et évaluations ne sont pas nécessairement soumis à des restrictions sur le commerce des titres correspondants et peuvent en principe effectuer des transactions personnelles ou des transactions pour la banque sur ces titres.

© 2026 Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés.